

Localisation : 23  
Aire d'étude : commune Felletin  
Commune : Felletin  
Adresse : route d' Aubusson  
  
Titre courant : **cimetière**  
Dénomination : cimetière

Référence : IA23000333

---

Cartographie : Lambert2 0587482 2098771

Cadastre : 2003 AR 275

Statut juridique : propriété de la commune

Dossier d'inventaire topographique établi en 2002, 2003 par Celer Françoise

© Inventaire général, 2002 ; © Ville de Felletin, 2002

---

## HISTORIQUE

Datation : 2e moitié 19e siècle. .

Auteur(s) :

Bouchardy Victor (géomètre) , Dayras François (conducteur de travaux) , Chevalier V. (architecte) , Benoît Jean-Baptiste-Paul (tailleur de pierre) , Chouzioux (entrepreneur) , Dudzinski (conducteur de travaux) , Faurichon Jean (entrepreneur) , Bouchardy Jacques (architecte) , Mazet Jean (entrepreneur) (attribution par source).

Commentaire : Au vu de l'étendue insuffisante de l'ancien cimetière, la municipalité de Felletin décide, en 1872, d'acquérir un terrain, appelé le champ Mérigot, appartenant à monsieur Gipoulon et dont le plan est dressé par le géomètre Victor Bouchardy. Après un devis et un cahier des charges dressés par François Dayras, ancien conducteur des ponts et chaussées et un plan établi par V. Chevalier, les travaux d'aménagement du cimetière sont adjugés, le 28 juin 1874, au profit du sieur Benoît, tailleur de pierres à Felletin ; le 30 mai 1875, monsieur Chouzioux est chargé de la construction du portail ; le 7 mai 1876, Dudzinski, conducteur des ponts et chaussées à la retraite, établit un plan et un devis pour la construction d'un aqueduc-draineur du nouveau cimetière. Ultérieurement, le cimetière, après l'acquisition de terrains appartenant toujours à la famille Gipoulon, sera agrandi par deux fois, en 1906-1907 et en 1952-1953. Le premier agrandissement, après un plan et un devis dressés par M. Pradelle, instituteur à Felletin et des travaux réalisés par M. Jean Faurichon, sera terminé le 10 septembre 1907 ; le deuxième agrandissement, après un plan dressé par l'architecte Bouchardy et des travaux réalisés par l'entrepreneur Jean Mazet, sera terminé le 16 mai 1953.

## DESCRIPTION

SITUATION : en ville

PARTIES CONSTITUANTES : étudiée lanterne des morts ; croix monumentale; monument aux morts; monuments sépulcraux  
(réf. : IA23000331)

MATERIAUX

Gros oeuvre : granite ; pierre de taille

## Documentation

### Archives

#### **A.D. Creuse**

*Série G*

*91 G 32*

*Série O*

*O404*

Documents concernant la translation du cimetièrre, les concessions et les assainissements. *1831 à 1904*

#### **AC Felletin**

*1E2*

- Délibération municipale mentionnant qu l'étendue du cimetièrre (ancien) de 47 ares est insuffisante et d'après la position topographique ne peut s'étendre. L'étendue du nouveau en le fixant à 76 ares 44 centiares est suffisante pour un temps indéfini. Le champ Mérigot appartenant à M. Gipoulon portant le n° 33 à la matrice cadastrale paraît à la commission réunir toutes les conditions désirables.

*8 juillet 1872.*

- Plan géométrique de la parcelle de terrain que désire acquérir la ville de Felletin, de M. Gipoulon, docteur en médecine, pour l'appropriation du nouveau cimetièrre ; plan dressé par le géomètre expert soussigné.

Echelle : 1 / 250. Papier, encre, lavis ; 30,4 x 44,2 cm.

*août 1872*

-Arrêté préfectoral. autorisant la commune de Felletin à transférer le cimetièrre.

Devis des ouvrages à faire pour l'établissement d'un nouveau cimetièrre au chef-lieu de la commune de Felletin (description sommaire). Avant métré, estimation des travaux et cahier des charges. dressés par Dayras.

*9 novembre 1872.*

- Plan du nouveau cimetièrre de Felletin dressé par le soussigné V. Chevalier.

Profil en travers, élévation d'un piédestal de la croix à placer au milieu du cimetièrre, d'une encoignure d'enceinte.

Echelle de 1 / 500 pour le plan, 1 / 200 pour les profils en travers, de 1 / 20 pour l'élévation du piédestal de la croix à placer au milieu du cimetièrre et les encoignures du mur d'enceinte.

Papier, encre, lavis ; 46,7 x 61,8 cm.

*8 avril 1874*

- Arrêté préfectoral approuvant les plans et devis adoptés par le conseil municipal de Felletin dans sa délibération du 10 mai 1874 pour l'exécution des travaux d'appropriation du nouveau cimetièrre.

*12 juin 1874.*

- Procès-verbal d'adjudication des travaux de la construction du nouveau cimetièrre dans le champ dit du Mérigot au sieur Benoît Jean-Baptiste Paul, tailleur de pierre à Felletin.

*28 juin 1874*

**Documentation (suite 1)**

**AC Felletin (suite)**

*1E2*

- Délibération du conseil municipal.

Après délibération le conseil « décide que le cahier des charges et devis seront modifiés en ce sens que la couverture des murs, au lieu d'être en granite, sera en pierre de Volvic et que pour indemniser l'entrepreneur, de la différence de prix résultant du frais de transport, le cubage et le mesurage de superficie portée pour le granite serait maintenu dans la réception des travaux mais qu'il ne serait pas tenu compte de l'élévation du mur en plus pour remplir la différence d'épaisseur entre la pierre de Volvic et le granite.

**9 août 1874**

- Délibération du conseil municipal.

Mentionne que les prévisions d'établissement d'un nouveau cimetièrre ont été sous-évaluées.

« La différence d'élévation des murs, de la profondeur du déblai, l'achat d'une petite parcelle de terrain pour carrer le cimetièrre à l'un de ses angles et le supplément du mur au même endroit, occasionnent un surcroît de dépense d'au moins 2000 francs.

**13 octobre 1874**

- M. François Dayras, ancien conducteur des ponts et chaussées, demeurant à Magot, commune de Fransèche réclame le paiement d'une somme à titre d'honoraires pour plans et devis relatif à la construction d'un nouveau cimetièrre.

**9 décembre 1874**

- Délibération du conseil municipal.

1° Les murs d'enceinte du nouveau cimetièrre seront construits à pierre sèche et couverts au moyen d'un chaperon. La maçonnerie qui devra être faite en moellons bien dressés et de forte dimension, pris dans les carrières de L'Hôpital Fontfeyne et de la tuilerie de la Roche, sera payée à raison de dix francs le mètre cube.

2° L'entrée principale du cimetièrre sera établie sur la route conduisant à Moutier-Rozeille. S'il est reconnu après examen que le portail de l'ancien cimetièrre peut être utilisé, il devra être employé pour l'entrée du nouveau, à moins d'inconvénients graves...Une porte de service sera établie dans le mur longeant le chemin d'exploitation. L'achat du portail en fer ne devra pas figurer au devis... ».

**S.d. vers 1874**

- Délibération municipale mentionnant que le conseil adopte à la majorité le plan fourni par M. Bournaret pour le chemin à établir au cimetièrre.

**9 mai 1875**

- Délibération municipale.

Le conseil décide que le travail de confection du portail « sera adjugé à Monsieur Chouzioux qui a offert les conditions les meilleures. On ajoutera au haut du fronton le millésime 1878 et l'inscription portera : priez pour eux (au lieu de priez pour lui qui se trouve déjà sur le plan. Les barreaux auront 12 centimètres de vide entre eux. Le portail devra être livré et placé le 1<sup>er</sup> août prochain.

**19 mai 1875**

**Documentation (suite 2)**

**AC Felletin (suite)**

*1E2*

- Décompte des travaux de construction du nouveau cimetièrè fait par M. Jardon.

*12 février 1876*

- Plan et profil en long pour la construction d'un aqueduc draineur au nord du nouveau cimetièrè à 1,50 m du mur existant et parallèlement à ce mur ; projet, accompagné d'un devis estimatif, dressé par le conducteur des ponts et chaussées en retraite, Dudzinski.

*7 mai 1876*

- Plan de la parcelle de terrain que doit acquérir la ville de Felletin pour l'appropriation du nouveau cimetièrè (cf. doc. 2).

*2 août 1892*

- M. Pradelle Philippe, instituteur à Felletin est désigné par arrêté du sous-préfet, à l'effet de procéder à la levée du plan et à l'estimation d'une parcelle de terrain en vu de l'agrandissement du cimetièrè.

*28 avril 1906*

- Rapport concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain, appelé Mérigot (n° 33 section A du plan cadastral) appartenant à M. Gipoulon pour l'agrandissement du cimetièrè par Pradelle.

*1er mai 1906*

- Projet d'agrandissement du cimetièrè. Devis descriptif et cahier des charges, vant métré et devis estimatif des travaux faits par Pradelle.

*15 mai 1906*

- Arrêté préfectoral approuvant les plans et devis et cahier des charges adoptés par le conseil municipal de Felletin le 22 mai 1906 pour l'exécution de travaux de clôture et d'appropriation de terrain acquis par la commune en vue de l'agrandissement de son cimetièrè.

*7 août 1906*

- Procès-verbal d'adjudication des travaux pour l'agrandissement du cimetièrè à M. Faurichon Jean demeurant à Felletin.

*23 décembre 1906*

-Décompte des travaux exécutés et procès-verbal de réception définitive des travaux d'agrandissement du cimetièrè.

*10 septembre 1907*

- Arrêté préfectoral approuvant les plans et devis enregistrés le 8 janvier 1907, pour l'exécution des travaux relatifs à l'agrandissement du cimetièrè.

*7 août 1908*

**Documentation (suite 3)**

**AC Felletin (suite)**

*1E2*

- Délibération municipale.

Le conseil vote l'agrandissement du cimetièrre, pour pallier au manque de place suite aux demandes de concessions.

***7 novembre 1943***

- Rapport géologique relatif au projet d'agrandissement du cimetièrre de Felletin, fait par Georges Dubois, professeur de géologie et de Paléontologie à la faculté des sciences de Strasbourg (replié à Clermont-Ferrand).

***29 mars 1944***

- Plan concernant l'agrandissement du cimetièrre dressé par l'architecte Bouchardy.

Porte d'entrée latérale à l'échelle de 0,02 et profil de l'allée dans l'axe de la porte d'entrée à l'échelle de 0,01  
Papier, encre ; 33 x 41,5 cm.

***24 mars 1947***

- Délibération municipale mentionnant que le président dépose sur le bureau le projet d'agrandissement du cimetièrre dressé le 29 mars 1947, par M. Bouchardy, architecte, demeurant 90 rue Saint Louis, au Touquet-Paris-Plage (Pas-de-Calais) et originaire de Felletin ; ce projet, composé de 10 pièces, est approuvé.

***30 mai 1948.***

- Projet d'agrandissement du cimetièrre. Le devis estimatif. est réalisé par Bouchardy, architecte.

***6 décembre 1949***

- Délibération municipale mentionnant l'acquisition de la parcelle appartenant aux héritiers Gipoulon, (section A n° 34 ), pour l'agrandissement du cimetièrre (lieu-dit "champs des Fumades").

Approbation de l'échange entre la commune et les époux Rabret d'une partie de la parcelle de terrain du lieu dit "champs des fumades". Pour cette acquisition est demandée une déclaration d'utilité publique.

***18 décembre 1949***

- L'acquisition des terrains pour l'agrandissement du cimetièrre est déclaré d'utilité publique.

***5 janvier 1950***

- Projet d'agrandissement du cimetièrre, devis descriptif et estimatif avec plans.

***5 décembre 1950***

- Délibération municipale. mentionnant l'architecte M. Bouchardy comme auteur du projet pour l'agrandissement du cimetièrre.

***17 décembre 1950***

- Cahier des charges du projet d'agrandissement du cimetièrre. fait par Jacques Bouchardy.

***15 janvier 1951***

**Documentation (suite 4)**

**AC Felletin (suite)**

*1E2*

- Soumission de Jean Mazet s'engageant à exécuter les travaux d'agrandissement du cimetièrre.

*1er mars 1951*

- Adjudication des travaux d'agrandissement du cimetièrre attribuée à M. Mazet.

*4 mars 1951*

- Agrandissement du cimetièrre : décompte définitif suivant procès-verbal du 3 avril.

*22 mars 1951*

- Le marché ayant fait objet de l'agrandissement du cimetièrre fixé initialement à 3935400 est porté à 5135000 par suite de l'augmentation des prix survenus lors de l'augmentation des travaux.

*12 août 1952*

- Délibération municipale mentionnant que l'agrandissement du cimetièrre est sur le point d'être terminé.

*3 mars 1953*

- Procès-verbal de réception définitive des travaux concernant l'agrandissement du cimetièrre.

*16 mai 1953*

- Le certificat de paiement concernant les travaux d'agrandissement du cimetièrre est délivré à l'entrepreneur M. Mazet.

*19 juin 1954*

- Devis estimatif, réparations à exécuter au monument aux morts de la guerre 1914-18, élevé au cimetièrre communal de Felletin ; dressé par Levelut demeurant dans le quartier du Pont-Roby.

*15 juin 1964*

**Bibliographie :**

SAINT-JAMES, Régis. **Les cimetièrres de la Creuse rurale en cette fin de siècle.** In : Mémoire de la Société scientifique et archéologique de la Creuse, tome 46, 1997, p. 347.

PIECE ANNEXE I

Rapport concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain pour agrandissement du cimetière.  
1<sup>er</sup> mai 1906  
AC. Felletin - 1 E 2

Commune  
de Felletin



Arrondissement  
d'Aubusson.  
Creuse

Rapport concernant l'acquisition d'une  
parcelle de terrain pour agrandissement du cimetière.

Je, soussigné, Pradelle Philippe, instituteur  
à Felletin, désigné par arrêté dell. le Sous-Préfet  
d'Aubusson, en date du 28 avril 1906, a l'effet de  
procéder à la bise du plan et à l'estimation d'une  
parcelle de terrain, appelé Verigot, N<sup>o</sup> 33 du  
plan cadastral, appartenant à M. Pipoulon, et  
destinée à l'agrandissement du cimetière de Felletin.

Après avoir pris connaissance de toutes  
les pièces relatives à cette affaire,

Me suis transporté sur les lieux le 29, 30  
avril et 1<sup>er</sup> Mai 1906, et j'ai constaté que cette  
parcelle fait suite au dit cimetière, côté sud-  
ouest, et qu'elle a même aspect et même  
pente que le cimetière actuel;

Qu'elle a une surface plane à peu  
près régulière, sauf au sud, où elle offre un  
bombement moyen, ne nécessitant pas de  
travaux importants pour le nivellement  
général du sol.

Cette parcelle est de nature granitique  
avec sous-sol de tuf ordinaire au pays. Elle  
n'a pas de sources apparentes, sauf au centre  
où l'on remarque une pècheie plutôt sèche  
en haute saison. Néanmoins, un canal de  
drainage, établi à la base, paraît nécessaire  
pour dessécher la partie supérieure et préserver  
l'humidité le cimetière actuel.

PIECE ANNEXE I (suite)

Rapport concernant l'acquisition d'une parcelle de terrain pour agrandissement du cimetière.  
1<sup>er</sup> mai 1906  
AC. Felletin - 1 E 2

La surface totale de cette parcelle du cimetière au terbu, est de 44 ares 50 centiares, mais M. Giraudeau se réservant un chemin de 3 mètres en moyenne, pour la desserte des surrés de cette parcelle, le terrain à acquies se réduit à 42 ares 85 centiares.

Ce terrain est de 2<sup>e</sup> qualité, mais il se trouve à proximité de la ville et est entouré de terrains productifs, le tout lui donnant une valeur incontestable. Je l'estime, en conséquence, à 0,64 le mètre carré, soit  $(42,85 \times 0,64) = 27,45$ .

J'ai ensuite levé le plan des habitations voisines et du centre de la ville. Les habitations les plus rapprochées se trouvent à plus de cent mètres de la parcelle à acquies, sauf la maison du garde-barrière du chemin de fer, qui est à côté du cimetière actuel.

Du reste, toutes les distances sont indiquées dans le plan ci-joint. Les lettres A. B. C. D. E. F. désignent la parcelle dont il s'agit. Les lettres D et E indiquent le chemin réservé par M. Giraudeau. En outre, toutes les dimensions sont indiquées sur le plan et toutes les indications nécessaires y figurent.

'au surplus' à ce propos :

Une vacance sur le terrain de la parcelle, deux vacances sur le terrain adjoint, une vacance sur le rattaché et deux vacances sur le prolongement du plan ci-joint. Le tout à vacance à l'usage de la ville.

Fait à Felletin, le 1<sup>er</sup> mai 1906  
Le Préfet de la Creuse  
G. B. [Signature]

Vu pour être annexé à l'annexion  
de notre arrêté en date de ce jour

Guérolle, le 7 avril 1906

Le Préfet de la Creuse.

de la Creuse



PIECE ANNEXE II

Devis estimatif - Réparations à exécuter au monument aux morts. 1<sup>er</sup> juin 1964  
AC. Felletin - 1 E 2

LEVELLET  
du Pont Roby  
FELLETIN (Cse)

CIMENTIER - CARRELAGE - FAIENCE

COMMUNE DE FELLETIN ( Creuse)

COPIE

Felletin, le 15 juin 1964

DEVIS ESTIMATIF - REPARATIONS A EXECUTER AU MONUMENT AUX MORTS  
guerre 1914-1918  
élevé au cimetière communal de FELLETIN

- démolition entourage et remise en place après travaux	150 Fr
- démolition d'une partie du mur en mauvais état - terrassement et évacuation des terres	250 Fr
- longrine en béton sur le mur à refaire 1m3 280 à 200 Fr le m3	256 Fr
- maçonnerie sur la longrine 1m3 920 à 100 Fr le m3	192 Fr
- remettre quelques pierres en place, picchage des joints existants	200 Fr
- jointement des murs : 15 m2 à 8,00 Fr	120 Fr
- glacis en ciment sur la totalité du mur 32 ml à 6,00 Fr	192 Fr
- rebouchage en maçonnerie sous la pierre tombale, enduits bouchardés	150 Fr
- joints sur le monument - nettoyage à l'acide sur l'ensemble	300 Fr

Total . . . . . 1.810,00 Fr

Total du présent devis :

mille huit cent dix francs

- déduire la taxe à la valeur ajoutée (12%)  
dont ces travaux sont exonérés.

### Liste des tombes repérées

- 1 Tombe de Jacques Jouandeau, Marie Ducher et Marcelline Jouandeau  
Tombe en pierre de Volvic  
Cette tombe est composée d'un massif quadrangulaire dont les quatre faces sont précédées de deux colonnes formant péristyle, surmontées d'un fronton triangulaire. Trois faces sont gravées d'épithètes ; une urne avec draperie surmonte la couverture de la tombe. L'inscription « Bœuf sculpteur » est gravée sur le soubassement d'une face.
- 2 Ensemble de trois tombes.
  - Tombes en granite avec couvercle en bâtière, surmontées chacune d'une croix en fer ; décor sculpté sur le devant de chaque dalle représentant des acrotères, un sablier ailé et couronne mortuaire.
  - Inscription illisible pour la tombe gauche.
  - Inscription de la tombe du milieu : « ici repose / Claudine Solange / Du Peyroux de Salmagne / née Jagot Lachaume / décédée le 26 juin 1845 / tendre fille / épouse adorée / bonne mère/ sœur bien / Aimée / de tous elle fut / regrettée / Priez pour elle ».
  - Inscription de la tombe droite : Ci gît / Jeanne d'Artige / décédée le 21 juin 1871, à l'âge de 84 ans / Anne d'Artige décédée le 13 mars 18... / à l'âge de 82 ans / Priez pour elle
- 3 Tombe d'Anaïs Queyrat
  - Tombe entourée d'une grille et surmontée d'une croix en fer forgé aux extrémités trilobées enserrant les lettres « M E, F E H, P A et des étoiles ; Nom de la défunte et date inscrits à l'intérieur de la traverse de la croix : « Anaïs Queyrat née Durand, 24 8 1859 » ; décor simulant des larmes visible dans le montant.
- 
- 4 Tombe
  - Tombe en granite, en forme de sarcophage ; surmontée d'une urne sommée d'une croix en fer.
  - Ne semble pas porter d'inscription.
- 
- 5 Tombe de Joseph Ferdinand Jupile Boisvert 1877
  - Tombe comprenant une dalle en granite, en forme de sarcophage et une stèle en pierre de Volvic. La stèle est ornée de deux pilastres latéraux et d'un fronton cintré, orné d'une tête d'ange rayonnante et sommée d'une urne funéraire avec draperie.
- 6 Ensemble de deux tombes
  - Tombes entourées d'une grille de clôture en fer et surmontées chacune d'une stèle.  
La stèle gauche, double, en pierre de Volvic, est surmontée de la statue de Notre Dame de Lourdes et porte l'inscription Henri-Marie Penaud ; la stèle droite, en granite avec colonnes latérales et fronton triangulaire, est surmontée d'une statue du Christ ; ses inscriptions ont été biffées.
- 7 Tombe du collège et paroisse de Felletin  
Enclos gravillonné entouré d'une bordure maçonnée et surmonté d'une large stèle basse rythmée par huit colonnes et surmontée dans sa partie centrale par une croix qui porte l'inscription « collège et paroisse de Felletin ».

### Liste des tombes repérées (suite 1)

- 8 Tombe de la famille Lair Maillat

Tombe entièrement exécutée en ciment armé ; elle comporte un petit muret de clôture, une niche centrale sommée d'une croix et deux pots décoratifs.

- 9 Tombe de l'abbé Coudert

Tombe en granite composée d'une dalle portée par six pieds en forme de colonnes et surmontée d'une petite stèle quadrangulaire portant la plaque en métal de l'épithaphe et couronnée d'une croix en métal. Inscription de la plaque funéraire : « Ici repose / François Coudert, prêtre / né à Felletin / le 19 novembre 1760 / mort le 20 novembre 1844 / fondateur de l'établissement des Frères : Jean Fouilloux / Frères Gay-Martyr / des Ecoles Chrétiennes / décédé le 4 avril 1899 / dans sa 64 e année / De profundis.

10 Tombe

Tombe composée d'une dalle en granite, avec chaînes de clôture latérales en fer et surmontée d'une croix en ciment armé (traitée à la manière des rocailleurs).

- 11 Tombe

- Dalle en pierre de Volvic dont le décor sculpté représente un grand livre ouvert.

12 Tombe de Jacques Héran Lépine (1838-1923)

- Dalle en granite, entourée d'une grille de clôture en métal et surmontée d'une stèle de style néo-gothique (pinacles latéraux, trilobe, arcature) ornée d'un sablier ailé en métal.

13 Tombe de Bregère Brioude

Dalle en granite surmontée d'une stèle en pierre de Volvic. La partie supérieure de la stèle, de forme cintrée et surmontée d'une croix, est sculptée (mouluration de rais de cœur, acrotères latéraux et décor de couronne et palme).

14 Tombe de Jacques Lucien Bardolle

Dalle en calcaire surmontée d'une stèle en calcaire sculptée en ronde bosse.

La tradition voudrait que la figure féminine représentée symboliserait le chagrin de la sœur du défunt ; la jeune femme éplorée, à la chevelure dénouée, se tient prostrée contre une croix , au pied de laquelle sont posés un sabre et un casque de soldat et de laquelle pend un linceuil.

15. Monument funéraire

Monument en granite surmontée d'une colonne tronquée portant les dates 1914/ 1918. Plaque en marbre mentionnant « Morts pour la France / hôpital temporaire de Felletin »

16. Tombe de la famille Granado Tixier.

Tombe composée de plaques en ciment traitées à la manière des rocailleurs et ornées d'une décor floral ; une croix traitée dans le même style surmonte la tombe.

**Liste des tombes repérées (suite 2)**

17. Tombe de la famille Souchère Barnicaud.

Tombe en granite entourée d'une grille en fer formant entrelacs et volutes.

18 Tombe de la famille Amable Barlaud.

Tombe en ciment surmontée d'une niche à fronton triangulaire qui abrite une jardinière en ciment traitée à la manière des rocailleurs ; fond de la niche peint en bleu.

19 Tombe de Marie-Jeanne Bierge

Surmontée d'une stèle en granite sculptée en forme de croix et ornée d'une plaque funéraire en métal émaillé, en forme de cœur.

20 Tombe

Tombe en granite entourée d'une grille en fer et surmontée de trois stèles en granite ornées de plaques funéraires en porcelaine

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### RELEVES GRAPHIQUES

- Des. 1 Plan-masse et de situation.  
Des. 2 Plan de situation des tombes photographiées

### DOCUMENTS FIGURES REPRODUITS

- Doc. 1 Plan du nouveau cimetière de Felletin, dressé par V.Chevalier,  
8 avril 1874.
- Doc. 2 Plan de la parcelle de terrain que doit acquérir la ville de Felletin  
Pour l'appropriation du nouveau cimetière. 2 août 1892.
- Doc. 3 Plan de la terre de M.Gipoulon pour l'agrandissement du cimetière.  
1<sup>er</sup> mai 1906. Signé Pradelle.
- Doc. 4 Tête d'égyptien ornant une tombe. Vue prise de trois quart. 06230177NUCA
- Doc. 5 Tête d'égyptien ornant une tombe. Vue latérale. 06230178NUCA

### PHOTOGRAPHIES

- Fig. 1 Tombe (tombe n° 1). 06230082X  
Tombe réalisée en pierre de Volvic ; cette tombe en forme de petit temple, est composée d'un massif quadrangulaire formant stèle et dont les quatre faces, précédées chacune de deux colonnes, sont couronnées d'un fronton triangulaire.  
Vue d'ensemble.
- Fig. 2 Ensemble de trois tombes (tombes n°2). 06230083X  
Tombes en forme de sarcophage et réalisées en pierre de Volvic.
- Fig. 3 Ensemble de trois tombes (tombes n°2). 06230084X  
Vue de détail du décor sculpté de la tombe centrale représentant un sablier ailé.
- Fig. 4 Tombe n°3 05230126XA  
Tombe entourée d'une grille en métal et surmontée d'une croix également en métal ; l'intérieur de la croix est orné de lettres, du nom de la défunte et de la date de sa mort. 05230079X  
Vue d'ensemble.
- Fig. 5 Tombe (tombe n°3). 06230085X  
Tombe en granite, en forme de sarcophage, surmontée d'une urne décorée d'une croix en fer.  
Vue d'ensemble.

## TABLE DES ILLUSTRATIONS (suite)

### PHOTOGRAPHIES (suite)

Fig. 6	Tombe (5) Vue d'ensemble	06230101X 06230116XA
Fig. 7	Tombes (n°6) Ensemble de deux tombes entourées d'une grille de clôture en fer et surmontées, l'une, d'une stèle en pierre de Volvic et l'autre, d'une stèle en granite. Vue d'ensemble.	05230225XA 05230212X
Fig. 8	Tombe (n° 7). Ensemble de tombes ornée d'une large stèle en granite, scandée de colonnes et surmontée d'une croix ; Vue d'ensemble.	06230102X 06230117XA
Fig. 9	Tombe (n° 8). Tombe en ciment armé traité à la manière des rocailliers Vue d'ensemble.	05230085XA 05230085XA
Fig. 10	Tombe (n°9) : tombe de l'abbé Coudert . Tombe en granite supportée par six pieds en forme de colonne et surmontée d'une stèle ornée d'une plaque émaillée et d'une croix en métal. Vue d'ensemble.	06230086X
Fig. 11	Tombe (n°10). Tombe en granite ornée d'une croix réalisée en ciment en armé, à la manière des rocailliers. Vue d'ensemble.	06230087X
Fig. 12	Tombe (n°11). Tombe en pierre de Volvic surmontée d'une croix ; la sculpture de sa partie supérieure simule un livre ouvert. Vue d'ensemble.	06230104X 06230119XA
Fig. 13	Tombe (n°12). Tombe surmontée d'une stèle réalisée en pierre de Volvic et présentant un décor néo-gothique. Vue d'ensemble	06230088X
Fig. 14	Tombe (n°13). Tombe en granite surmontée d'une stèle réalisée en pierre de Volvic et présentant un décor sculpté( croix, palme et couronne mortuaire). Vue d'ensemble.	06230089X

## TABLE DES ILLUSTRATIONS (suite)

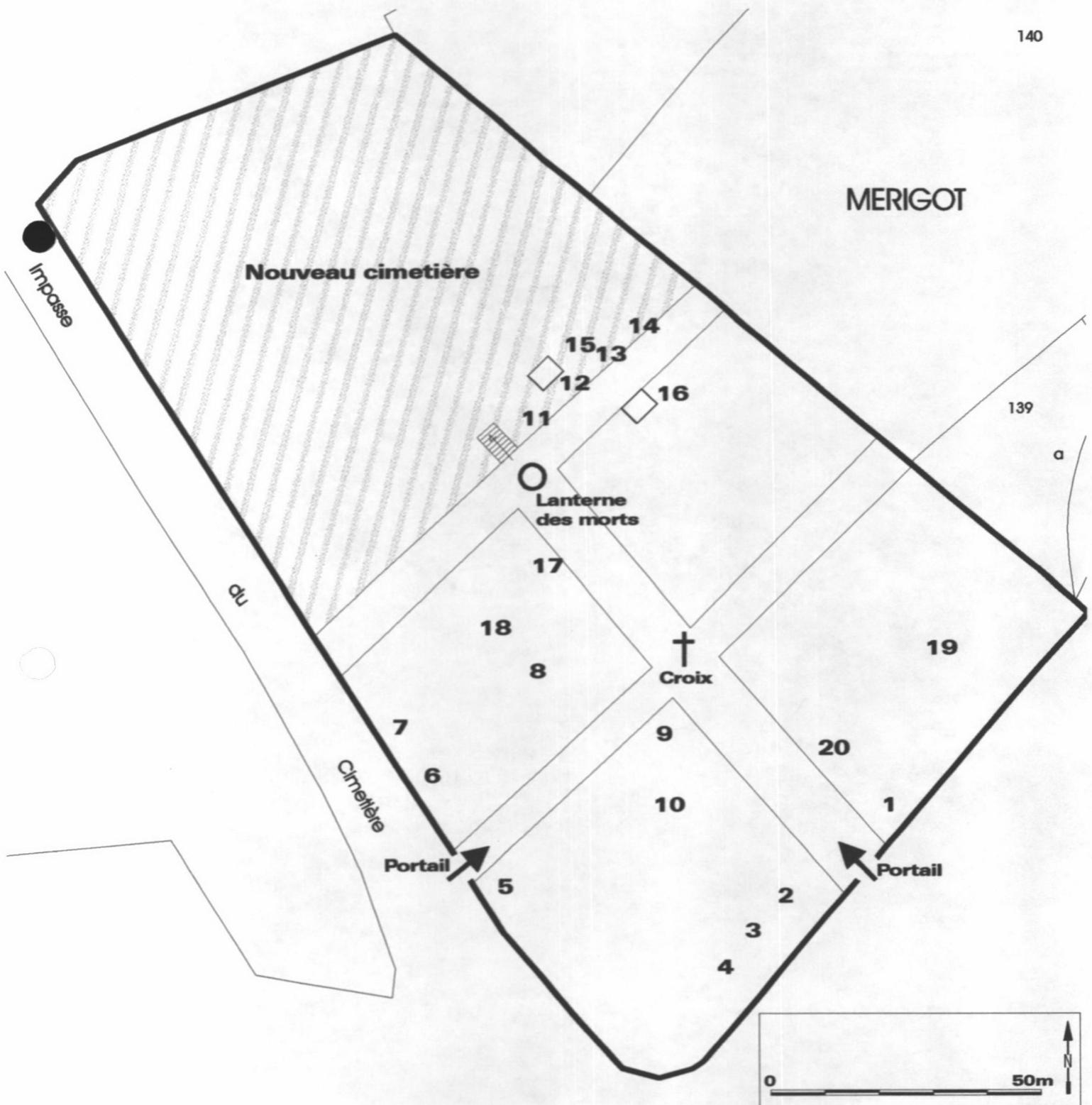
### PHOTOGRAPHIES (suite)

Fig. 15	Tombe (n°14). Tombe surmontée d'une stèle sculptée en calcaire, représentant une figure féminine éplorée adossée à une croix écotée. Vue d'ensemble de la stèle.	05230080X 05230127XA
Fig. 16	Monument funéraire (n° 15). Monument funéraire réalisé en granite et surmonté d'une colonne tronquée ; ce monument commémore le décès de soldats à l'hôpital temporaire de Felletin, lors de la guerre de 1914-1918. Vue d'ensemble.	06230114X
Fig. 17	Tombe (n° 16) Tombe ornée de plaques réalisées en ciment armé, à la manière des rocailleurs, et représentant un décor floral. Vue d'ensemble.	05230226XA 05230213X
Fig. 18	Tombe (n° 17). Tombe en granite entourée d'une grille en fer aux motifs entrelacés formant des volutes et surmontée d'une croix en fer aux motifs similaires.	06230100X 06230115XA
Fig. 19	Tombe (n° 18). Tombe en ciment surmontée d'une niche peinte en bleue qui abrite une jardinière en ciment armé traité à la manière des rocailleurs.	06230118XA 06230103X
Fig. 20	Tombe (n°19). Tombe avec croix en granite ornée d'un coeur en métal émaillé.	05230128XA 05230081X
Fig. 21	Tombes (n°20). Ensemble de trois tombes surmontées de stèles ornées de plaques en porcelaine et entourées d'une grille de clôture en fer.	06230105X 06230120XA

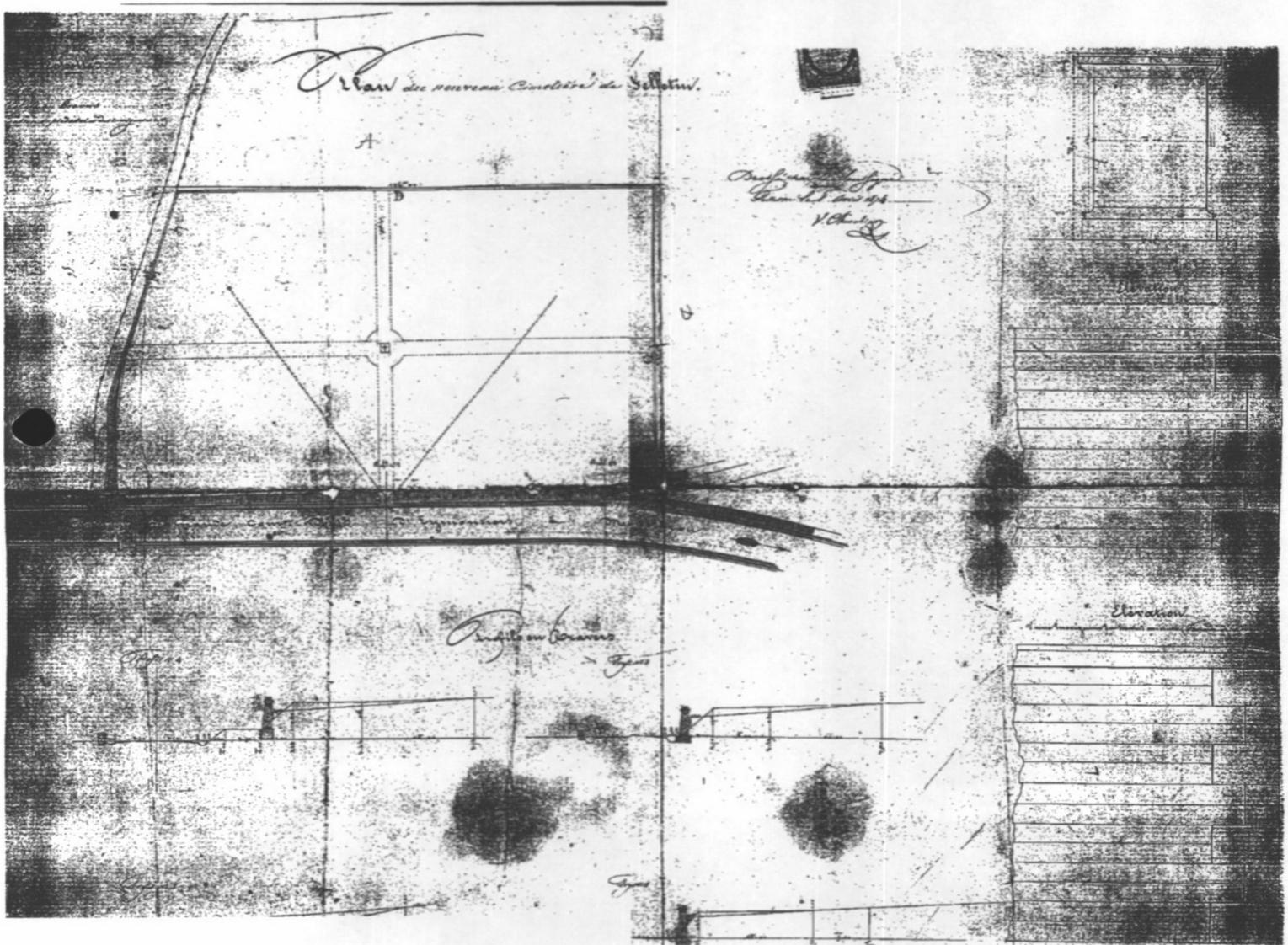
Des. 1 Plan masse et de situation.  
Cadastré numérisé 2003. Section AR, parcelle 275.



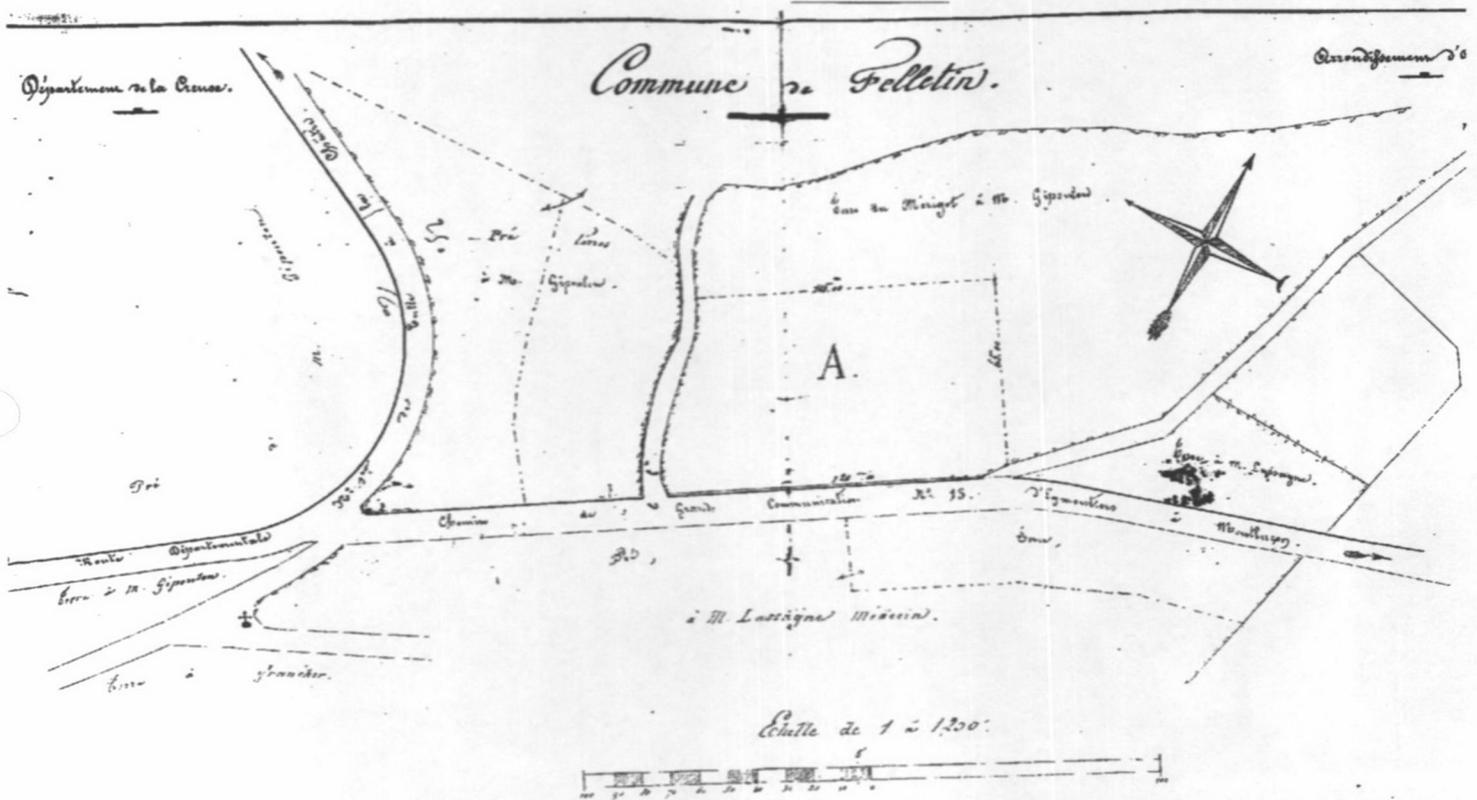
06 23 0346 NUD  
06 23 0346



Doc. 1 Plan du nouveau cimetière de Felletin, dressé par V.Chevalier. 8 avril 1874.  
A.C.Felletin



Doc. 2 Plan de la parcelle de terrain que doit acquérir la ville de Felletin pour l'appropriation du nouveau cimetière. 2 Août 1892  
A.C.Felletin



**Plan Géométrique,**

de la parcelle de terrain que doit acquérir la  
ville de Felletin, à M. Sigaudon docteur en  
Médecine, pour l'appropriation du nouveau cimetière.  
 dressé par le géomètre expert M. L. L. L. L.  
le 2 Août 1892.

*(Signature)*

**Observations.**

A. Parcelle de la commune de  
Felletin, n° 15.

Doc. 3 Plan de la terre de M. Gipoulon pour d'agrandissement du cimetière. 1<sup>er</sup> mai 1906. Signé Pradelle.  
A.C.Felletin

**Plan**

de la terre de M. Gipoulon pour agrandissement du cimetière

Légende explicative

Terre représentée par les lettres A B C D E F

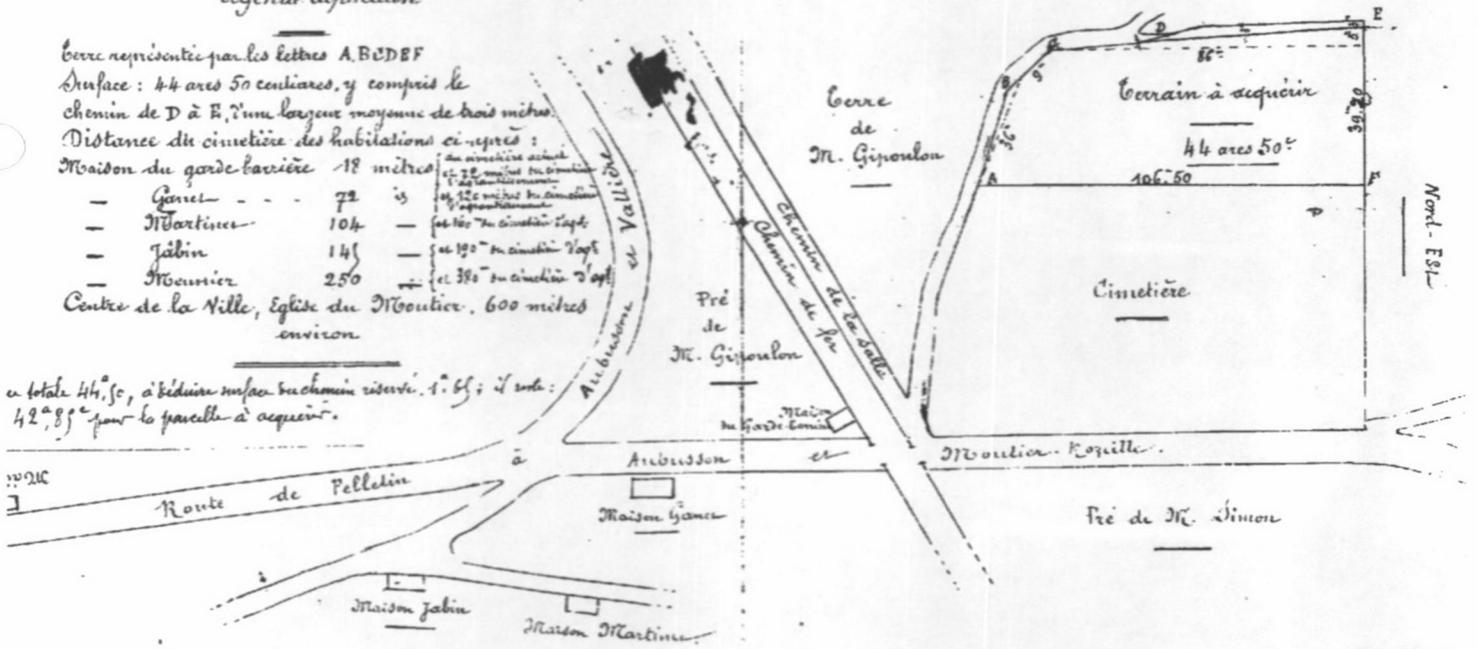
Surface : 44 ares 50 centiares, y compris le chemin de D à F, d'une largeur moyenne de trois mètres.

Distance du cimetière des habitations ci-après :

- |                           |           |                            |
|---------------------------|-----------|----------------------------|
| Maison du garde-barrière  | 18 mètres | et 120 mètres du cimetière |
| - Ganel                   | 72        | et 120 mètres du cimetière |
| - M <sup>rs</sup> Martine | 104       | et 120 mètres du cimetière |
| - Jabin                   | 145       | et 120 mètres du cimetière |
| - M <sup>rs</sup> Camier  | 250       | et 120 mètres du cimetière |

Centre de la Ville, Eglise du Moutier, 600 mètres environ

La totale 44,50, à déduire surface du chemin réservé 1,64; il reste : 42,86 pour la parcelle à acquérir.



Terre appelée M<sup>rs</sup> Girigot  
87<sup>o</sup> 33 du plan cadastral

Terre de M. Gipoulon

Terrain à acquérir  
44 ares 50<sup>c</sup>

Cimetière

Echelle de 0,001 par mètre

1/1000

Pressé par le Proc. à Felletin, le 1<sup>er</sup> mai 1906

Le Proc. de la Commune

Pradelle  
M. Pradelle

- Doc. 4 Tête d'égyptien ornant une tombe.  
Vue prise de trois quart.  
Cette sculpture n'est plus visible aujourd'hui.  
diapositive, s. d. (vers 1999?) Roland Nicoux  
Collection particulière

06230177NUCA



- Doc. 5 Tête d'égyptien ornant une tombe.  
Vue latérale.  
Cette sculpture n'est plus visible aujourd'hui.  
diapositive, s. d. (vers 1999?) Roland Nicoux  
Collection particulière

06230178NUCA



Fig. 1 Tombe (tombe n° 1).  
Tombe réalisée en pierre de Volvic ; cette tombe en forme de petit temple, est composée d'un massif quadrangulaire formant stèle et dont les quatre faces, précédées chacune de deux colonnes, sont couronnées d'un fronton triangulaire. Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 06230082X



Fig. 2

Ensemble de trois tombes (tombes n°2).

Tombes en forme de sarcophage et réalisées en pierre de Volvic.

Phot. Inv. P. Rivière 06230083X



Fig. 3

Ensemble de trois tombes (tombes n°2).

Vue de détail du décor sculpté de la tombe centrale représentant un sablier ailé.

Phot. Inv. P. Rivière 06230084X



Fig. 4 Tombe (n°3)  
Tombe entourée d'une grille en métal et surmontée d'une croix également en métal ; l'intérieur de la croix est orné de lettres, du nom de la défunte et de la date de sa mort.  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 05230126XA  
05230079X



Fig. 5 Tombe (tombe n°4).  
Tombe en granite, en forme de sarcophage, surmontée d'une urne décorée d'une  
croix en fer.  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 06230085X



Fig. 6 Tombe (5)  
Vue d'ensemble

Phot. Inv. P. Rivière 06230101X  
06230116XA



Fig. 7 Tombes (n°6)  
Ensemble de deux tombes entourées d'une grille de clôture en fer et surmontées,  
l'une, d'une stèle en pierre de Volvic et l'autre, d'une stèle en granite.  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 05230225XA  
05230212X



Fig. 8 Tombe (n° 7).  
Ensemble de tombes ornée d'une large stèle en granite, scandée de colonnes et  
surmontée d'une croix ;  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 06230102X  
06230117XA



Fig. 9 Tombe (n° 8).  
Tombe en ciment armé traité à la manière des rocailleurs  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 05230085XA  
05230085XA



Fig. 10 Tombe (n°9) : tombe de l'abbé Coudert .  
Tombe en granite supportée par six pieds en forme de colonne et surmontée d'une  
stèle ornée d'une plaque émaillée et d'une croix en métal.  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 06230086X



Fig. 11 Tombe (n°10).  
Tombe en granite ornée d'une croix réalisée en ciment en armé, à la manière des rocailleurs.  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 06230087X



Fig. 12 Tombe (n°11).  
Tombe en pierre de Volvic surmontée d'une croix ; la sculpture de sa partie  
supérieure simule un livre ouvert.  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 06230104X  
06230119XA

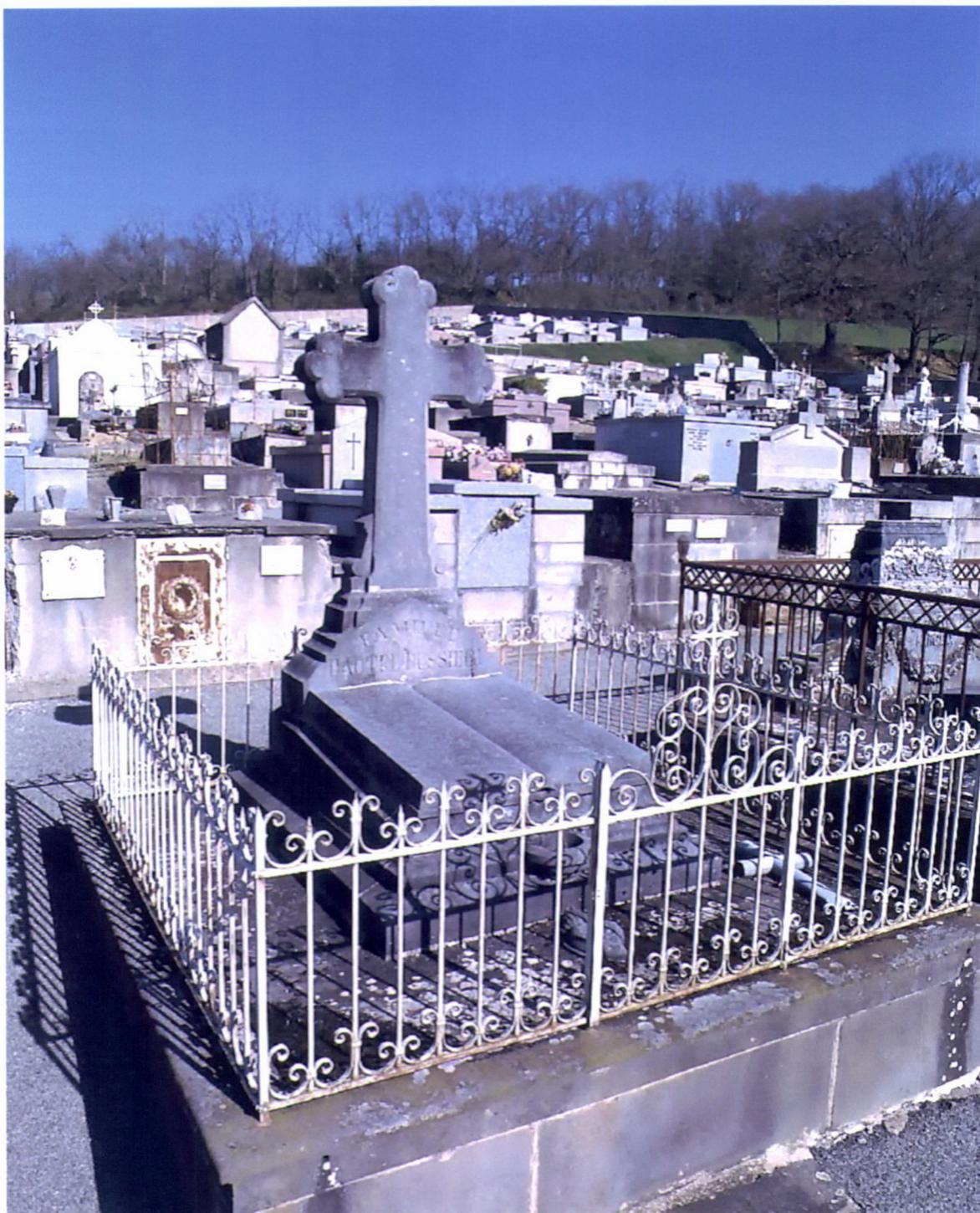


Fig. 13 Tombe (n°12).  
Tombe surmontée d'une stèle réalisée en pierre de Volvic et présentant un décor  
néo-gothique.  
Vue d'ensemble

Phot. Inv. P. Rivière 06230088X



Fig. 14 Tombe (n°13).  
Tombe en granite surmontée d'une stèle réalisée en pierre de Volvic et présentant un décor sculpté( croix, palme et couronne mortuaire).  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 06230089X



Fig. 15 Tombe (n°14).  
Tombe surmontée d'une stèle sculptée en calcaire, représentant une figure féminine  
éplorée adossée à une croix écotée.  
Vue d'ensemble de la stèle.

Phot. Inv. P. Rivière 05230080X  
05230127XA



Fig. 16 Monument funéraire (n° 15).  
Monument funéraire réalisé en granite et surmonté d'une colonne tronquée ; ce monument commémore le décès de soldats à l'hôpital temporaire de Felletin, lors de la guerre de 1914-1918.  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 06230114X



Fig. 17 Tombe (n° 16)  
Tombe ornée de plaques réalisées en ciment armé, à la manière des rocailleurs, et  
représentant un décor floral.  
Vue d'ensemble.

Phot. Inv. P. Rivière 05230226XA  
05230213X



Fig. 18 Tombe (n° 17).  
Tombe en granite entourée d'une grille en fer aux motifs entrelacés formant des volutes et surmontée d'une croix en fer aux motifs similaires.

Phot. Inv. P. Rivière 06230100X  
06230115XA



Fig. 19 Tombe (n° 18).  
Tombe en ciment surmontée d'une niche peinte en bleue qui abrite une jardinière en  
ciment traitée en rocaille.

Phot. Inv. P. Rivière 06230103X  
06230118XA



Fig. 20 Tombe (n°19).

Tombe avec croix en granite ornée d'un coeur en métal émaillé.

Phot. Inv. P. Rivière 05230128XA  
05230081X

Fig. 21 Tombes (n°20).  
Ensemble de trois tombes surmontées de stèles ornées de plaques en porcelaine et  
entourées d'une grille de clôture en fer.

Phot. Inv. P. Rivière 06230105X  
06230120XA

